

DEPARTEMENT DU RHONE

MAIRIE
DE

SAINT-CLEMENT-DE-VERS
72 route du vieux bourg

69790 saint-Clément de vers

Téléphone: 04 74 04 51 82
mairie@saintclementdevers.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 9 Novembre 2024 s'est réuni, sous la présidence de Madame le Maire le :

Le Vendredi 15 Novembre 2024 à 20h30.

Présents : Mmes, CHAUSSERAY, CREUZERAND, JOLIVET, PIGUET, TERNISIEN, TOURNIER.

Mrs, BALLOT, DESCROUX, GROBOST, LARY, SAVIGNAT.

Excusés : /

Secrétaire : Mme JOLIVET Nathalie

- **L'ordre du jour est le suivant :**

- Approbation du procès-verbal du 4 Octobre 2024
- Point sur les travaux du st clément
- Choix des sols et murs de la cuisine
- Point sur la préparation du repas des anciens
- Questions diverses.

- **Approbation du procès-verbal du 4 Octobre 2024.**

Le conseil approuve le Procès-verbal.

- **Point sur les travaux du st clément**

Cuisine : Madame le Maire explique qu'une différence de niveau est existante dans la cuisine du st clément. Finalement il serait plus logique de refaire une chappe qui serait couverte par un sol souple. D'autres avantages sont intéressants le sol est anti-dérapant et plus facile à nettoyer.

Le montant de la plus-value est accepté.

Le conseil municipal est favorable et choisit le sol souple et le mur (sol=Gerflor gris clair TARASAFE 7731 Marbre et les murs 8000 Bamboo snow Pearl)

Bar : Un devis est présenté concernant le bar. Au dernier conseil, la municipalité avait choisi de ne pas garder le bar actuel. Ce dernier est toujours en vente sur le bon coin.

La société L'artisan du bois a chiffré l'habillage du meuble bar.
La plus-value est acceptée par le conseil.

- **La société Alkedis** nous a informée par recommandé de sa mise en liquidation à compter du 31 Octobre 2024. Cependant la reprise est assurée par la **société TECO SAS** de Macon représentée par Olivier Courle.

Ils reprennent le dossier dans les mêmes conditions.

Terrasse : Il était question d'enlever les trois premiers rangs des carreaux de la terrasse extérieure, de les nettoyer et de les poser. Seulement, ils se sont aperçus que les portes étaient trop basses. Il est proposé de mettre à niveau la terrasse et de la recouvrir avec du béton désactivé. Une pente douce serait réalisée et privilégierait un accès PMR.

Par la même occasion les jardinières seraient enlevées pour faciliter l'accès ainsi que le nettoyage et le service sur la terrasse.

La subvention de la Région est officiellement accordée : 100 000 €

La subvention amende de Police est acceptée aussi : 5 000 €

Nous sommes dans l'attente de devis pour la terrasse.

- **CCAS**

La liste des personnes de plus de 70 ans est projetée et mise à jour.

Un repas servi par Eric sera proposé ou bien un bon d'achat de 30 € à Proxi comme l'an dernier.

Le repas se fera en salle de conseil si les aînés inscrits au repas sont moins de 30. Au-delà le repas se fera en salle des fêtes.

Plusieurs dates sont proposées et Eric choisira celle qui lui conviendra le mieux.

- **Voirie :**

Un administré a demandé à rencontrer Mme le maire en vue de racheter une partie de la voirie communale située devant son portail. Cette voie est goudronnée et estimée à 14.50 € le m².

Il a été proposé un rachat de 84 m². Le géomètre et le notaire seraient à la charge de l'acheteur.

Une enquête publique en découlerait.

Le conseil est favorable et ajoute que le prix n'est pas négociable.

- **Travaux maison communale :**

Une subvention de 9 000 € avait été accordée par le département pour les travaux d'isolation de la maison communale. Cependant les travaux atteignent 37 500 € environ et donc une partie de la subvention sera rendue au département. On estime à 850 € qu'il faudra ajouter au budget 2025.

- **Travaux salle des fêtes :**

Un velux qui fuyait sera changé à la salle des fêtes.

- **Travaux Cure :**

Les fenêtres seront changées dans l'appartement du bas à gauche, suite à la remise en location, la commission bâtiment s'est aperçue que l'isolation était inexistante et à renouveler de manière urgente.

Une locataire nous a aussi informé que des oiseaux (certainement pigeons) rentraient dans les combles et évacuaient l'isolant. Il faudra boucher ses accès.

- **Gîte :**

Dans le gîte vert, une vitre est cassée sur la porte d'entrée. La location se terminera dimanche. La commission bâtiment ira voir sur place pour se rendre compte des dégâts.

Eglise :

Lors d'une rafale de vent une vitre brisée a été retrouvée sur la place de la mairie. C'est une fenêtre au-dessus du clocher située tout en haut de l'église. Une fuite avait été constatée. L'entreprise Antoine Clément a été mandaté pour fixer une nouvelle fenêtre.

- **Questions diverses :**

- ➔ Mme le maire demande si des personnes ont constaté des dégâts suite au passage du Raid Bleu. En mairie, une seule personne est venue nous avertir et a été mise en contact directement avec le Raid Bleu.
- ➔ Pour information, les vœux sont fixés au Dimanche 12 janvier 2025 à 11h00 à la salle des fêtes.

**La prochaine réunion est fixée au jeudi 10 janvier 2024
à 20h30 pour le conseil municipal.(sous toutes réserves)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.